



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 novembre 2020



Soupçons de manipulation de lycéens par le ministère, la FCPE réagit

C'est avec stupeur que la FCPE a pris connaissance de faits graves s'ils étaient avérés, rapportés par le journal Libération, et qui concernent les liens qui existeraient entre le ministère de l'Éducation nationale et le syndicat Avenir lycéen. Fidèle à ses principes, la FCPE rappelle qu'elle est attachée à la présomption d'innocence et laisse le soin aux diverses enquêtes et à la justice de faire toute la lumière sur ces accusations.

Nous tenons toutefois à rappeler qu'en notre qualité de parents d'élèves nous serons toujours attentifs à protéger nos enfants de toute manipulation. En tant qu'adultes, nous avons un devoir d'exemplarité. Si nous portons un regard bienveillant sur les activités militantes de nos enfants et leurs capacités d'autonomie, nous restons à leurs côtés pour qu'ils puissent en toute circonstance bénéficier d'un accompagnement sain, juste et honnête, à l'abri de toute tentative d'influence ou mainmise des institutions.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :
Laurence Guillerrou :



06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse
de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)